

Questions orales

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je tiens absolument à ce que M. Farlinger, comme je viens de l'indiquer, ait à sa disposition les documents les plus pertinents possibles, et les plus récents qui puissent exister et décrire certaines pratiques de gestion au sein du ministère. Je peux confirmer au député que je m'informerai pour savoir si des mesures contraires aux faits étaient prises et si de tels documents pourraient être soustraits. Cependant, je peux tout de suite lui dire qu'étant donné la facilité avec laquelle lui-même peut se procurer de tels documents, je suis convaincu qu'il y en a des milliers d'autres qui restent à la disposition de M. Farlinger qui pourra en faire l'examen de la façon qu'il le voudra.

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

LE FONDS DU PROGRAMME DE STIMULANTS IMMÉDIATS À L'EMPLOI EN SASKATCHEWAN—LE RÔLE DU SÉNATEUR ARGUE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, je vais poser ma question au premier ministre étant donné que le ministre des Finances et celui de l'Emploi et de l'Immigration sont absents. J'ai parlé hier du programme de stimulants immédiats à l'emploi en rappelant que le sénateur Hazen Argue dispose d'un fonds de 4 milliards de dollars auquel seuls lui-même et ses collaborateurs ont accès. Les fonctionnaires ne font ni le tri ni l'analyse des demandes présentées dans le cadre de ce programme. Et les députés néo-démocrates et conservateurs n'ont pas été avertis non plus qu'un tel fonds existait.

Cela étant, le premier ministre pourrait-il nous dire de quel droit le gouvernement confie à ce sénateur 4 milliards de dollars qu'il peut dépenser à son gré en Saskatchewan sans faire appel aux fonctionnaires et à l'insu des députés? S'il réfute ce que je viens de dire, accepterait-il de déposer à la Chambre des documents prouvant que les fonctionnaires ont participé à toutes les décisions qui concernaient la Saskatchewan avant que le sénateur Hazen Argue ne tranche la question?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, j'ai bien des réserves à faire sur tout ce que le député a avancé. J'en prends dûment note. Je vais m'enquérir et demander que le ministre soit informé de sa question.

[Français]

M. Nystrom: L'honorable ministre peut-il confirmer si ce sont les fonctionnaires qui ont recommandé au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, il y a quelques semaines, une subvention de 300,000 dollars pour la transformation d'un garage municipal en un club de judo à Québec? Le nom du club est le Club de judo de Giffard, dans la circonscription Montmorency-Orléans.

[Traduction]

M. le Président: Il vaut mieux faire inscrire au *Feuilleton* les questions qui traitent de cas individuels.

Des voix: Non, non.

M. le Président: Le député de Yorkton-Melville a la parole.

[Français]

M. Nystrom: Je vais poser directement la question. Est-ce que les fonctionnaires ont fait une recommandation ou est-ce que la recommandation a été faite par le député de Montmorency-Orléans de façon unilatérale?

[Traduction]

M. le Président: Les questions qui portent sur des projets spécifiques touchant à des cas individuels doivent être consignées au *Feuilleton*. La parole est au député de Restigouche.

* * *

LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

LES EMPLOYÉS QUI FUMENT DANS LA CABINE DE PILOTAGE DES AVIONS

M. Maurice Harquail (Restigouche): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Lors de la dernière session, j'ai soulevé avec le ministre des Transports et son prédécesseur le grave problème des personnes qui fument à bord des avions. Vous vous souviendrez de la catastrophe qui a fait 23 morts à Cincinnati et, plus récemment, un employé . . .

Des voix: Règlement!

Une voix: Inscrivez-la au *Feuilleton*.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. La présidence n'a pas entendu le député, car son attention a été détournée pendant un instant. Le député voudrait-il répéter ce qu'il a dit?

M. Harquail: Monsieur le Président, je m'efforce de poser une question très importante en dépit des interjections des députés du Nouveau parti démocratique qui se moquent de la sécurité des passagers des avions au Canada. Ils regretteront un jour leur attitude, monsieur le Président.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Il est impossible à la présidence d'entendre la question du député pour le moment.

● (1500)

M. Harquail: Monsieur le Président, je n'ai pas encore eu la possibilité de me faire entendre à cause des hurlements des députés du Nouveau parti démocratique. J'ai une grave . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Si le député veut bien poser sa question, la présidence va l'écouter attentivement.

M. Harquail: Je vous remercie, monsieur le Président. Je voudrais demander au ministre s'il est disposé à envisager d'interdire au moins aux employés des compagnies aériennes de fumer dans la cabine de ces appareils, et, dans la mesure du possible, d'étudier la question plus générale de la sécurité des Canadiens qui voyagent en avion. Nous devrions veiller à leur sécurité en évitant qu'ils courent des risques à cause de quelques personnes qui désirent fumer pendant les vols.